



## Travaux réalisés sans informer les copropriétaires

Par **bluecat**, le **25/05/2014** à **20:09**

Bonjour,  
Habitant une copropriété, nous venons de découvrir que des travaux ont été exécutés sans nous en avoir informé. Pose d'un portail pour fermer l'accès à une sente de notre résidence. Nous avons téléphoné au Syndic qui nous a répondu que c'était notre conseil syndical qui a donné ordre au Syndic de réaliser ces travaux. Nous n'avons eu aucune information à ce sujet. Le conseil syndical a-t-il le droit de réaliser des travaux sans nous en informer. Nous n'avons même pas eu une lettre nous expliquant l'intention de ces travaux, avec quelle entreprise et le montant d'un devis.  
Que devons-nous faire ? Devons-nous informer le président du conseil syndical de notre étonnement au sujet du manque d'information ? Dans cette résidence le seul fait d'une remarque quelconque porte des accusations de toute sorte, des intimidations et des insultes. Devons-nous tout de même continuer de réagir lorsque nous ne sommes pas d'accord ? Je suis déjà intervenue sur un projet de ravalement, sur des informations insuffisantes quant à la réalisation de ce projet. Cela a permis aux autres copropriétaires de réfléchir et d'intervenir sur ce projet.....  
Je vous remercie pour votre attention.  
Cordialement.  
Madame Breton Dominique.

Par **Lag0**, le **25/05/2014** à **20:15**

Bonjour,  
Le conseil syndical n'a normalement pas le pouvoir de décider de travaux d'amélioration, seule l'AG peut le faire. En revanche, il peut, avec le syndic, être mandaté pour faire réaliser des travaux urgents visant à la sauvegarde de la copropriété.  
Voir si ces travaux n'entraient pas dans ce second cas ? N'y a-t-il pas eu des problèmes avec cette entrée qui ne fermait pas ?

Par **bluecat**, le **25/05/2014** à **20:33**

Merci de votre réponse, il est vrai que cette ouverture était juste fermée par une chaîne. Par contre, devons-nous avoir en tant que copropriétaire une information sur la réalisation et le montant des travaux par courrier ? rnCordialement.